

## Qu'est-ce que la recherche qualitative ?

*Hervé Dumez<sup>1</sup>*  
CNRS / École Polytechnique

*Spem vultu simulat, premit altum corde dolorem.*

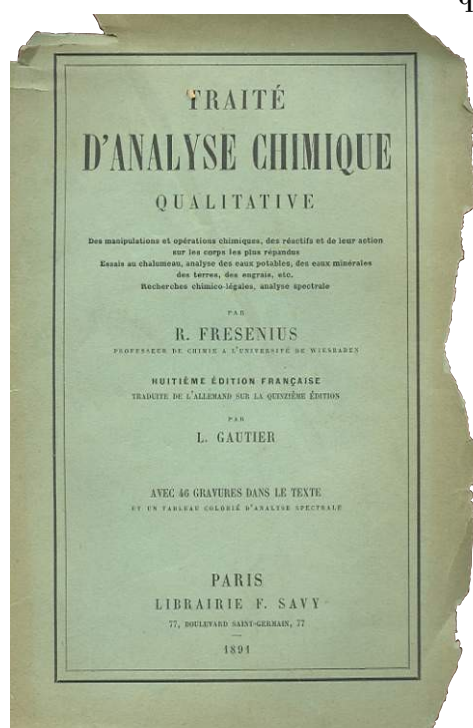
Pour A.

Plutôt que de rester dans un laboratoire pour y faire de l'expérimentation, ou dans votre bureau pour y travailler sur une banque de données en mobilisant des méthodes statistiques ou économétriques, vous avez décidé d'aller au contact des acteurs et de construire une approche théorique à partir de ce contact. Vous allez faire de l'observation participante, de l'ethnographie, de la recherche-action, ou simplement mener des entretiens ouverts. En deux mots, vous allez faire de la recherche qualitative. Mais que signifie au juste l'expression « recherche qualitative » ? Est-ce s'interdire de traiter des chiffres ? Est-ce faire une étude de cas ? Quel est l'objectif scientifique de ce type de recherche ? Quelles en sont les caractéristiques propres ?

### La recherche qualitative s'oppose-t-elle à la recherche quantitative ?

L'expression « recherche qualitative » paraît s'opposer directement à celle de « recherche quantitative ». D'où vient cette dichotomie ? L'opposition qualité/quantité remonte (au moins) au système des catégories d'Aristote. La qualité est ce qui fait qu'une chose est ce qu'elle est, et non ce

que les autres sont. La quantité porte sur le nombre de choses en question. L'opposition entre analyse quantitative et analyse qualitative vient quant à elle de la chimie du XIX<sup>e</sup> siècle. Par différence avec l'analyse quantitative, l'analyse qualitative se définit comme : « l'analyse qui détermine la nature des éléments composant un corps sans tenir compte de leurs proportions. » On est face à un corps, comme l'air. On cherche à identifier les éléments qui le composent. L'analyse qualitative montre qu'il s'agit d'oxygène, d'azote, de quelques gaz rares, de vapeur d'eau et de dioxyde de carbone. L'analyse quantitative montrera ensuite qu'il y a en fait 78% d'azote pour 21% d'oxygène. Dans cette opposition, il y a l'idée que l'analyse qualitative précède l'analyse quantitative, et



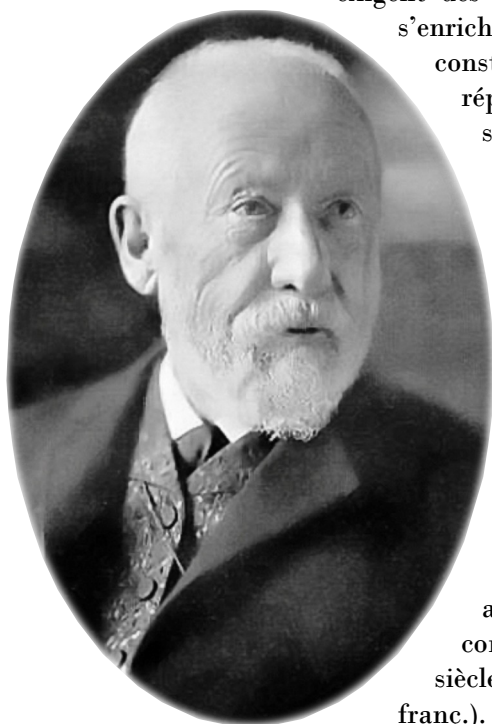
1. Je remercie Magali Ayache, Marie-Rachel Jacob et Emmanuelle Rigaud pour leurs remarques qui ont fait évoluer la première version de ce papier, et pour m'avoir autorisé à m'appuyer sur leur travail de thèse. Je remercie également les participants à l'atelier d'écriture AEGIS du 18 novembre 2011, Laure Amar & Nathalie Raulet-Croset, Rémi Maniak, Jérôme Saulière & Romaric Servajean-Hilst. Leurs réactions ont conduit à une refonte totale du texte. Si ce dernier a finalement quelque clarté, il le leur doit. Néanmoins, l'auteur ayant été loin de répondre à leurs critiques, les faiblesses de cet article ne sont imputables qu'à lui seul.

qu'elle la domine en importance : la tâche difficile et noble consiste à identifier les éléments dont un corps est composé et, une fois cette tâche réalisée, l'analyse quantitative apparaît plus simple. En quoi cette opposition est-elle pertinente, transposée à l'analyse des phénomènes sociaux ? On y retrouve cette idée que l'analyse qualitative précède et prépare l'analyse quantitative (qu'elle est « exploratoire ») en lui fournissant des phénomènes à étudier et des concepts à tester statistiquement ou économétriquement, et l'idée qu'elle est en même temps plus « noble » parce qu'elle rentre plus profondément dans la nature des phénomènes humains, leur qualité propre. Mais, d'une part, on ne voit pas bien de quelle nature seraient les éléments fondamentaux composant les corps sociaux, et le mot qualitatif reste donc ici assez vague. D'autre part, il n'est pas sûr que le quantitatif ne constitue pas un de ces « éléments ». Lorsqu'on mène une recherche dans une organisation, peut-on ne pas tenir compte des tableaux de chiffres qu'elle-même produit et manie dans sa prise de décision, et le travail de recherche ne peut-il pas consister aussi à produire des données chiffrées originales pour mieux comprendre ce qui s'y passe (Berry, 1983) ? Pourquoi le fait d'aller au contact des acteurs à étudier et de leurs pratiques, les interroger, les observer, construire un changement avec eux (toutes choses habituellement associées à la recherche qualitative), devrait-il empêcher de manier des séries de chiffres ou de données temporelles qui justement éclairent la qualité des phénomènes étudiés ?

La recherche qualitative ne s'oppose donc pas à la recherche quantitative. Les deux exigent des compétences différentes de la part du chercheur, mais elles peuvent s'enrichir mutuellement et, notamment, le traitement de séries chiffrées peut constituer un apport substantiel à la recherche qualitative. On ne peut donc répondre à la question de savoir ce qu'est la recherche qualitative par une simple opposition *a priori* à la recherche quantitative. Peut-être peut-on alors chercher à préciser ce qu'est la recherche qualitative en s'interrogeant sur son objectif scientifique (où l'on retrouvera l'opposition aux approches quantitatives, mais sous un angle plus concret).

### Quelle est la visée de la recherche qualitative ?

On peut s'intéresser aux phénomènes humains et sociaux en usant des mêmes approches dont on se sert pour analyser les phénomènes naturels. Ou l'on peut considérer qu'ils se distinguent des seconds et réclament une visée scientifique particulière. Cette dernière position est celle qui oppose explication (par la recherche de lois universelles) et compréhension (tenant compte du sens donné par les acteurs à leurs actions dans un contexte particulier). L'opposition entre explication et compréhension a été théorisée par Dilthey (1995, trad. franç.) au XIX<sup>e</sup> siècle, puis reprise par Weber (1965, trad. franç.) et Popper (1979, trad. franç.). Elle a donné lieu à d'importants débats qu'il n'est pas question de reprendre ici. Disons simplement qu'elle repose sur le postulat que l'objet des sciences sociales est particulier en ce qu'il parle, pense et agit intentionnellement, à la différence d'un électron, et qu'il est pourtant possible de développer une approche scientifique objective de cet objet en tenant compte de cette particularité. La recherche qualitative est l'héritière de cette tradition en ce qu'elle affiche une visée compréhensive. Cette dernière se caractérise par deux choses : elle cherche à comprendre comment les acteurs pensent, parlent et agissent, et elle le fait en rapport avec un contexte ou une situation.



Wilhelm Dilthey  
1833-1911

Sur le premier point, l'opposition entre approche quantitative et approche qualitative peut être reprise sous un autre angle que le simple traitement de données chiffrées. Etudiant trois articles de sociologie maniant les approches quantitatives publiés dans l'*American Journal of Sociology*, Andrew Abbott (1992) a mis en évidence le fait que, dans la présentation des modèles, les auteurs procédaient souvent par « pseudo-narrations », c'est-à-dire que les sujets de la narration étaient les variables elles-mêmes ; la narration réelle, quant à elle, n'apparaissait que quand les auteurs repéraient des données qui semblaient contredire le modèle. Autrement dit, dans les approches quantitatives, l'accent est mis sur les variables, et les acteurs n'apparaissent vraiment que quand les variables ne parviennent pas à expliquer un phénomène. Dans les approches qualitatives, l'accent doit être mis sur les acteurs et non sur les variables. Ce point paraît évident et ne l'est pourtant pas. La recherche qualitative suppose que l'on *voie* (problème de la description – Dumez, 2010a) les acteurs penser, parler, agir et interagir, coopérer et s'affronter. Si l'on ne perçoit les actions quotidiennes, répétitives, les routines, et, au contraire, la créativité de l'agir, si l'on ne voit les évolutions, les déplacements, les ruptures dans les pratiques (problème de la narration), la recherche qualitative perd tout son sens. C'est tout cela que recouvre la notion de compréhension. Or, bien des recherches qualitatives présentent des faiblesses de cet ordre : les descriptions sont sèches et désincarnées, les acteurs, l'action, les routines et la créativité en sont étrangement absents, seules des entités abstraites paraissant agir, tout semblant rester pareil ou tout semblant changer, la reproduction ou l'innovation étant partout, donc nulle part, sans que l'on comprenne ce qui change sur le fond de ce qui demeure. Il n'est pas rare, après avoir lu les trois ou quatre cents pages d'une thèse qualitative en tant que membre du jury de se dire que l'on a été abreuvé de données et d'analyses et que, pourtant, à aucun moment on n'a *vu* les acteurs penser et interagir. C'est que la visée compréhensive de la démarche a été perdue. Ce sont les « descriptions riches » et les explications pleines de sens (*insightful*) répondant à des questions du type « comment ? » et « pourquoi ? » qui doivent caractériser cette visée (dans l'étude de cas en particulier et la recherche qualitative en général) :

[...] case studies are pertinent when your research addresses either a *descriptive* question—"What is happening or has happened?"—or an *explanatory* question—"How or why did something happen?". As contrasting examples, alternative research methods are more appropriate when addressing two other types of questions: an initiative's effectiveness in producing a particular outcome (experiments and quasi-experiments address this question) and how often something has happened (surveys address this question). However, the other methods are not likely to provide the rich descriptions or the insightful explanations that might arise from doing a case study. (Yin, 2012, p. 5)

Le second point est que les acteurs pensant, parlant et interagissant sont étudiés dans un contexte ou en situation. Cette dernière notion a été mise en avant par Popper (1979 ; voir Dumez, 2010b). La notion de contexte qui la recouvre partiellement l'a été par exemple par Yin (2012), lorsqu'il définit ainsi l'étude de cas qui est pour lui une forme de recherche qualitative :

An empirical inquiry about a contemporary phenomenon (e.g., a "case"), set within its real-world context—especially when the boundaries between phenomenon and context are not clearly evident. (Yin, 2012, p. 4)

Dans la recherche qualitative, on cherche à comprendre les acteurs dans une situation ou un contexte (ou dans des situations et des contextes différents), c'est-à-dire que l'objectif n'est pas de mettre en évidence des lois universelles. En effet, le

contexte au sens théorique est défini de manière simple et nette (DeRose, 1992) comme : ce qui change la valeur de vérité d'une proposition (la même proposition est vraie ou fausse selon le contexte) ou le sens d'une pratique (la même pratique prend des sens différents selon les contextes). Autrement dit, une analyse d'acteur et d'action vaut dans certains contextes et non dans d'autres, une pratique a un sens dans certains contextes et peut revêtir d'autres sens dans d'autres contextes.

Donc, la recherche qualitative se caractérise par une visée compréhensive, qui se donne pour objectif de comprendre l'action dans un contexte ou en situation. Son objectivité repose sur des « *multiple sources of evidence* » (Yin, 2012, p. 10). On en compte traditionnellement six :

- *Direct observations*
- *Interviews*
- *Archival records [les notes prises par le chercheur]*
- *Documents*
- *Participant-observation*
- *Physical artifacts (e.g. computer downloads of employees' work)*

C'est notamment l'hétérogénéité des sources empiriques dans la recherche qualitative qui en garantit l'objectivité : elle permet en effet la triangulation, c'est-à-dire le fait que des analyses fondées sur un type de données peuvent être confirmées par l'analyse de données obtenues de manière indépendante. Mais elle exige du chercheur, peut-on préciser, un travail particulier : il faut mettre en série ces différents types de données (on ne peut rien faire de quelques données hétéroclites et trop disjointes) et développer des outils pour rapprocher les données entre elles. Ce double travail de mise en série et de rapprochement synoptique des données renvoie à la construction de *templates* (Dumez & Rigaud, 2008).

Si l'objectivité peut donc être établie, se pose par contre une nouvelle question : si la recherche qualitative ne vise pas à mettre en évidence des lois universelles de l'action, si elle s'attache aux contextes et aux situations, se contente-t-elle d'établir objectivement des faits et abandonne-t-elle toute ambition théorique ? Si tel n'est pas le cas, quel type de théorie mobilise-t-elle et produit-elle ?

### **Quel type de théorie pour la recherche qualitative ?**

Les théories qui sont maniées par la recherche qualitative sont d'une forme particulière. Yin le précise de la manière suivante :

The theoretical propositions should by no means be considered with the formality of grand theory in social science but mainly need to suggest a simple set of relationships such as « a [hypothetical] story about why acts, events, structures, and thoughts occur » (Sutton and Staw, 1995, p. 378).  
(Yin, 2012, p. 9)

Quant à la théorie qui est produite par la recherche qualitative, à partir d'un cas ou de plusieurs, mais qui ne forment pas un échantillon représentatif susceptible d'une généralisation statistique, sa portée n'est pas universelle. Il s'agit de ce que Yin appelle une généralisation théorique :

[...] analytic generalizations depend on using a study's theoretical framework to establish a logic that might be applicable to other situations.  
(Yin, 2012, p. 18)

On reste en effet dans le cadre de contextes et de situations. Trois éléments viennent alors préciser le statut particulier de la théorie dans la recherche qualitative : celui de

mécanisme social, celui de raisonnement contrefactuel et celui d'hypothèses rivales plausibles ou de *process-tracing*.

Comme l'a noté Yin ci-dessus, les théories maniées et produites par la recherche qualitative ne relèvent pas de la grande théorie, de la recherche de lois universelles, mais bien plutôt de la notion de mécanisme social (Hedström & Swedberg, 1998 ; Depeyre & Dumez, 2007 ; Hedström & Bearman, 2009). Il s'agit de comprendre, dans un contexte ou une situation, quels types d'engrenages, d'enchaînements, de mécanismes, sont à l'œuvre et rendent compte des comportements des acteurs.

La notion de mécanisme ne doit pas induire en erreur. Le raisonnement suivi dans la recherche qualitative n'est pas principalement de type causal. Si les acteurs pensent, décident, se trompent, font évoluer les situations dans un sens ou dans l'autre, le chercheur doit faire un usage de ce que Weber appelait les « jugements de possibilité », « *c'est-à-dire les énoncés qui expriment ce qui aurait pu arriver en cas d'élimination ou de modification de certaines conditions* » (Weber, 1965, p. 303). Ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le raisonnement contrefactuel qui se pose la question du *what if?* – que se serait-il passé si ?

Enfin, troisième caractéristique de la démarche théorique dans la recherche qualitative, un usage également systématique doit être fait du recours à des hypothèses rivales plausibles, tout au long de la recherche. Il s'agit bien d'hypothèses rivales, donc mutuellement exclusives :

When properly stated, directly competing hypotheses epitomize the ideal rival explanations: they need to be mutually exclusive. Such an ideal helps increase the certainty of a case study's findings, and if the study can address (and reject) several plausible competing hypotheses, the certainty in the case study's findings can be high even in the absence of an experimental design. (Yin, 2012, p. 121)

Mais bien sûr, dans la réalité, les cadres théoriques ne sont pas toujours exclusifs l'un de l'autre et peuvent partiellement se recouper ou offrir des explications en partie complémentaires.

Cette technique de recherche systématique d'hypothèses rivales suppose par contre que le recueil du matériau soit orienté de cette manière :

An invaluable function of case studies in their ability to examine alternative or rival explanations directly. To do this, case studies must collect evidence supporting an explanation of what occurred in a case as well as other evidence explaining what might have occurred instead. Comparing the two sets of evidence would lead to a stronger conclusion than if only one set had been considered. (Yin, 2012, p. 117)

Le matériau doit donc être recherché pour systématiquement mettre en balance les cadres théoriques mobilisés au départ de la recherche, pour discuter des hypothèses rivales, et non pour conforter un seul type d'explication.

La notion d'hypothèses rivales plausibles peut être enrichie par la démarche du *process-tracing*, employée par les chercheurs en science politique (George & Bennett, 2005 ; Hall, 2006 ; Dumez, 2006). Il s'agit sur un ou plusieurs cas de discuter plusieurs cadres théoriques rivaux conçus comme des mécanismes ou des « histoires hypothétiques » (Sutton & Staw, voir plus haut) sur des cas qui sont eux-mêmes conçus comme des histoires ou des dynamiques avec des enchaînements empiriques. Ce travail suppose une double spécification : il faut spécifier les théories en termes de mécanismes et spécifier les cas empiriques en termes d'enchaînements (non nécessaires, d'où le recours au contrefactuel) d'événements (Dumez, 2006). Yin évoque d'ailleurs, pour une des recherches menées par son groupe, une forme possible

de cadres théoriques spécifiés (« *in highly operational terms* »), c'est-à-dire des scénarios :

One lesson was that the scenarios could not have been developed had there not been an extensive literature and policy debate provided an array of practices, in highly operational terms, to be tested in the field. (Yin, 2012, p. 42)

La recherche qualitative a donc un rapport particulier à la théorie : elle vise à la généralisation analytique et non à la généralisation statistique, elle cherche à mettre en évidence des mécanismes qui peuvent jouer différemment selon les contextes et les situations, elle doit faire un usage systématique du raisonnement contrefactuel et des hypothèses rivales plausibles dans l'analyse théorique.

Si la recherche qualitative repose sur l'idée d'une analyse de l'action en contexte ou en situation, comment déterminer ces contextes ou situations, c'est-à-dire comment déterminer l'unité d'analyse ?

### Comment déterminer l'unité d'analyse ?

Comprendre les acteurs et leurs actions dans une démarche de recherche qualitative ne peut se faire que dans un contexte ou en situation. Un enjeu essentiel de ce type de recherche, crucial pour sa réussite ou son échec, est la détermination de l'unité d'analyse. Pour certains auteurs, comme Yin, celle-ci consiste à choisir un cas :

A “case” is generally a bounded entity (a person, organization, behavioral condition, event, or other social phenomenon), but the boundary between the case and its contextual conditions – in both spatial and temporal dimensions – may be blurred [...] The case serves as the main *unit of analysis* in a case study. At the same time, case studies also can have nested units within the main unit [“embedded cases”]. (Yin, 2012, p. 7)

Il y aurait donc des cas dans le réel, le tout serait pour le chercheur de savoir les choisir pour leur aspect remarquable. Yin donne une liste de cas possibles comme exemples :

- *the revival or renewal of a major organization,*
- *the creation and confirmed efficacy of a new medical procedure,*
- *the discovery of a new way of reducing gang violence,*
- *a critical political election,*
- *some dramatic neighborhood change, or even*
- *the occurrence and aftermath of a natural disaster.*

By definition, these are likely to be remarkable events. (Yin, 2012, p. 7)

Et il opère une classification en distinguant les *revelatory cases*, les *exemplary cases*, les *unique cases*, les *extreme cases* et les *typical cases*.

Mais la recherche qualitative se confond-elle avec l'étude de cas ? Peut-on faire de la recherche qualitative autrement qu'en étudiant un cas ? La réponse à ces questions dépend de ce qu'on appelle exactement cas et unité d'analyse. La recherche qualitative ne cherche pas à construire une théorie universelle de l'action, comme on l'a vu. Elle analyse l'action en situation. Il lui faut donc déterminer une unité d'analyse qui va lui permettre d'opérer cette mise en situation. Il peut arriver – et il arrive souvent – que l'unité d'analyse coïncide avec ce que l'on appelle couramment un ou des « cas » (le chercheur décide d'étudier certaines conditions de la performance, et il le fait sur deux cas : dans un même secteur, il choisit une entreprise performante et une entreprise peu performante). Mais il est également parfaitement possible que l'unité d'analyse ne renvoie pas à un ou des cas au sens courant du

terme. Tout cas empirique doit être constitué en unité d'analyse, c'est-à-dire mis en relation avec un problème scientifique au sens de Popper, une tension entre savoir et non savoir (Popper, 1979 ; voir Dumez, 2010b). Weber a bien montré qu'aucun cas réel ne constitue en soi une unité d'analyse :

Sans cesse se forment des problèmes culturels toujours nouveaux et autrement colorés qui ne cessent d'agiter les humains, de sorte que, reste flottante la sphère de tout ce qui, dans le flux inébranlablement infini du singulier, acquiert pour nous signification et importance et devient une « indivi-dualité historique ». (Weber, 1965, p. 171-172)<sup>2</sup>

Donnons-en trois exemples.

Imaginons qu'un chercheur s'interroge sur ce qu'est une entreprise et donc sur la nature de ses frontières. Il choisit une entreprise particulière. Puis il va étudier la zone qui se situe aux frontières de l'entreprise en s'intéressant aux équipes mixtes, faites de personnes qui appartiennent formellement à l'organisation et de personnes qui n'en font pas partie mais travaillent pour elle. Ces équipes de travail regroupant des salariés de l'entreprise, des prestataires, des intérimaires voire des apprentis, sont-elles dans ou hors de l'organisation ? Comment s'articulent frontières juridiques et frontières fonctionnelles de l'entreprise ? La recherche semble reposer sur une étude de cas, puisque le chercheur s'est centré sur une entreprise. En même temps, la problématique de recherche adoptée porte sur une sorte de *no man's land* organisationnel, dont l'intérêt est justement qu'il n'est ni clairement dans l'entreprise, ni clairement hors de l'entreprise. Si le chercheur considère que son unité d'analyse est le cas constitué par l'entreprise, il passe à côté de la richesse de la situation qu'il analyse : cette richesse tient précisément dans le fait que l'unité d'analyse est ambiguë, faite de l'entreprise et de ses zones frontières, et que tout l'intérêt de la recherche porte sur cette ambiguïté<sup>3</sup>.

Autre exemple. Les fusions-acquisitions sont des moments de confrontation et de combinaison des ressources et peuvent donc fournir des cas potentiellement intéressants pour une mobilisation et une mise à l'épreuve de la théorie des ressources (*Resource-Based-View*). L'entreprise n'est pas forcément l'unité d'analyse la plus riche dans cette perspective : il peut apparaître plus fécond de la considérer sous l'angle de la marque pour mieux mettre en évidence les ressources sous-jacentes. Si, après la fusion, la marque disparaît, l'étude de la dynamique des ressources risque de devenir aveugle. Les cas qui paraissent les plus intéressants sont ceux dans lesquels, après la fusion, la marque rachetée est conservée. En effet, la richesse de la marque reposait sur des ressources propres. La conjecture que formule l'entreprise acheteuse est qu'elle a intérêt à maintenir la marque achetée en préservant ses ressources propres, tout en les combinant aux siennes de manière à créer une valeur nouvelle (sinon, la fusion ne présenterait pas d'intérêt). L'unité d'analyse choisie par le chercheur a donc été : la dynamique post-acquisition de marques conservées après la fusion. Ici, l'unité d'analyse n'est pas la firme, mais la marque, prise dans une dynamique de maintien après un rachat. Cinq cas empiriques ont été choisis et analysés qualitativement relevant de cette unité d'analyse<sup>4</sup>.

Un troisième exemple montre une construction encore plus complexe de l'unité d'analyse. Un certain nombre de dynamiques de relations ont été étudiées : la relation amoureuse et sa fin (Vaughan, 1986 ; Ayache, 2009), la relation médecin/patient, etc. On peut choisir de s'intéresser à la relation de type hiérarchique dans l'organisation. On peut le faire à tous les niveaux, du PDG au salarié de base. Ou on peut faire l'hypothèse que les types de relation sont trop divers sur une telle échelle, et décider de se centrer sur la relation du *middle manager*, qui dirige lui-même une

2. On peut également penser à la proposition qui ouvre le *Tractatus* : « *Die Welt ist alles was der Fall ist.* » La traduction française est difficile (on trouve par exemple : « le monde est tout ce qui a lieu », « le monde est tout ce qui arrive » ; ou, plus littérale : « le monde est tout ce qui est le cas », mais qui sonne bizarrement – il est pourtant bien question de « cas »). Avec comme proposition complémentaire la différence entre les faits (qui renvoient à ce qui est le cas) et les choses.

3. Thèse (en cours) de Marie-Rachel Jacob (Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense), sous la direction de Jean-Philippe Denis.

4. Thèse d'Emmanuelle Rigaud (2009).

équipe, avec son supérieur. On peut alors choisir de faire de l'observation-participante ou de se centrer sur la méthode des entretiens. Si c'est cette option qui est retenue, les entretiens peuvent être croisés (le supérieur et son subordonné) ou simples (le subordonné seul). Si l'on choisit la dernière approche, on peut mener ces entretiens dans une même entreprise, dans plusieurs, dans un même secteur industriel ou non, dans des firmes privées uniquement, ou dans des firmes privées et dans des organisations publiques. Il est donc possible de jouer sur la variété des contextes, en la réduisant ou, au contraire, en la cherchant la plus grande possible. Si on la réduit, on se rapproche de ce qu'on entend intuitivement par étude de cas dans la mesure où l'unité d'analyse prendra en compte des frontières (apparemment) objectives, celles d'une entreprise, par exemple. Le sujet de l'étude de cas sera : « étude de la relation hiérarchique vue du point de vue du subordonné-manager dans une entreprise ». Si une grande variété de contextes est recherchée, on sera beaucoup plus loin de ce que l'on entend couramment par « étude de cas ». L'unité d'analyse a en effet été définie comme : « étude de la relation hiérarchique du point de vue du subordonné-manager avec recherche d'une neutralisation des contextes organisationnels ». Le postulat méthodologique adopté par le chercheur pour découper cette unité d'analyse est : intuitivement, on pense que la relation hiérarchique dépend fortement des contextes (personnalités des individus, nature de l'organisation – selon la taille, par exemple –, nature des fonctions dans l'organisation – RH, marketing, commercial, etc. –, nature du secteur d'activité – public ou privé, notamment), cherchons à voir s'il existe des éléments d'analyse intéressants indépendamment des contextes. Ce dernier point illustre d'ailleurs l'ambiguïté de la notion de contexte. L'unité d'analyse détermine une mise en situation de l'action. Souvent, celle-ci coïncide avec un contexte particulier (étude d'un cas) ou des contextes particuliers (étude multi-cas). Mais ici, cette mise en situation est la relation supérieur/manager et le chercheur a choisi des contextes systématiquement différents de cette mise en situation, avec l'idée que ces contextes ne pesaient pas sur la relation, n'en changeaient pas le sens ou les valeurs, confirmant le fait que décontextualiser un ou des cas peut être une stratégie de recherche féconde (Abbott, 2004 ; Dumez, 2009)<sup>5</sup>.

On voit que les relations entre détermination de l'unité d'analyse, choix d'un ou plusieurs cas ou délimitation du champ d'investigation empirique sont relativement complexes. Elles méritent qu'on s'y arrête.

### **Quelles sont les relations entre unité d'analyse, cas et délimitation du champ d'investigation empirique ?**

Deux situations contrastées, liées à la démarche de recherche adoptée, se rencontrent. Dans la première, le chercheur choisit d'abord son lieu d'investigation empirique, ou terrain. Il négocie par exemple de pouvoir faire de la recherche-action, ou de l'observation participante, dans un service d'une entreprise. Il n'entre pas sur le terrain sans questionnement, ni sans références théoriques. Mais son bagage n'est fait que de ce que Whyte (1984) appelle des « orientations théoriques ». Il recueille du matériau, et lit dans le même temps des théoriciens. Sa question de recherche s'affine progressivement, et ne se découvre souvent pleinement que tardivement. Une telle démarche suppose de construire le cas choisi (le département de l'entreprise, les pratiques observées, les interactions étudiées) en unité d'analyse. La difficulté est que la richesse du terrain est souvent compatible avec de multiples questions de recherche et peut donc être vue comme plusieurs unités d'analyse. La bonne est celle qui sacrifie le moins de cette richesse.

5. Thèse (en cours) de Magali Ayache (ESCP-Europe – Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense), sous la direction de Hervé Laroche.



Dans la seconde situation, la question de recherche a été définie dès le départ. Il faut alors déterminer une unité d'analyse qui ensuite conduise à la délimitation d'un champ d'investigation empirique.

On oppose souvent les deux démarches, comme si elles étaient antinomiques. La seconde paraît plus proche d'une démarche de recherche telle qu'on peut la penser dans l'idéal : détermination d'une question de recherche, détermination d'une unité d'analyse, délimitation d'un champ d'investigation empirique, *design* d'un protocole de recherche, recueil du matériau, traitement du matériau, identification des résultats. En réalité, cette opposition est largement factice.

Dans le premier cas, l'essentiel est de transformer le terrain d'investigation de la recherche en unité d'analyse en liaison avec une question de recherche. A la fin, la recherche sera écrite (thèse ou article) comme si elle avait procédé à l'inverse : question de recherche comme point de départ (alors qu'elle n'a en réalité été produite que comme le résultat de la démarche de recherche), détermination de l'unité d'analyse, protocole de recherche, etc. Cette écriture inversée, imposée par exemple par les revues dites scientifiques, a un inconvénient majeur : elle ne rend pas compte des boucles d'abduction (David, 2000) dont a été constituée la démarche de recherche. Mais elle a un avantage scientifique majeur : elle représente un mode de vérification de la solidité de la démarche : si la présentation de la recherche peut s'écrire à l'envers de manière convaincante, c'est que la construction de la question de recherche a été bien menée.

Dans le second cas, soit la démarche est conçue de manière rigide, toutes les étapes s'enchaînant logiquement (mais la recherche se déroule rarement en pratique de cette façon, et par ailleurs, chercher à coller à cette façon de fonctionner interdit toute surprise et toute sérendipité), soit la démarche reste ouverte à la surprise et à la redéfinition, comme l'indique Yin :

The first step is to define the “case” that you are studying. Arriving at even a tentative definition helps enormously in organizing your case study. Generally, you should stick with your initial definition because you might have reviewed literature or developed research questions specific to this definition. However, a virtue of the case study method is the ability to redefine the “case” after collecting some early data. Such shifts should not be suppressed. However, beware when this happens—you may then have to backtrack, reviewing a slightly different literature and possibly revising the original research questions. (Yin, 2012, p. 6)

Même dans le cas où la question de recherche est bien définie au départ, le cas se redéfinit en réalité au cours de la recherche. Il est d'ailleurs possible, soit de chercher à répliquer le cas dans un même contexte pour vérifier que les résultats obtenus sont les mêmes (réplication directe sur plusieurs cas), soit de chercher à trouver des contextes différents qui devraient conduire à des résultats différents (réplication théorique, au sens de Yin). S'il y a réplication directe ou théorique élaborée au cours de la recherche, elle sera justifiée *a posteriori* dans la partie méthodologique de l'article ou de la thèse.

Au total, que l'on ait procédé de la première ou de la seconde manière, le résultat sera finalement assez peu différent.

Mais ce qui est essentiel est que l'unité d'analyse soit déterminée de manière à ce qu'à l'arrivée, le travail de recherche qualitative fasse voir les acteurs agir (ce peuvent être, bien évidemment, des acteurs individuels, mais aussi des acteurs collectifs, voire des acteurs non humains en relation avec des humains<sup>6</sup>).

6. Dans l'*Actor-Network Theory*, est acteur tout ce qui fait une différence dans les états du monde, et tout le reste n'agit pas et ne présente pas d'intérêt — l'objet de la recherche qualitative est de décrire et d'analyser précisément ces différences dans les états du monde, ce qui les provoque, comment et pourquoi.

## Conclusion

Une recherche qualitative repose sur une visée compréhensive cherchant à répondre aux questions pourquoi et comment. Elle analyse des actions et interactions en tenant compte des intentions des acteurs. Dans une démarche qualitative, les verbes ont une importance particulière (description des actions) et les sujets des verbes sont des acteurs, pas des variables ou des entités abstraites. Une recherche qualitative doit donner à *voir* au lecteur les acteurs et les actions. Sinon, elle perd tout sens. Ceci apparaît comme une évidence et ne l'est pourtant pas : malheureusement, nombre de recherches qualitatives ignorent cette visée compréhensive.

Pour mener à bien ce genre de démarche, la détermination de l'unité d'analyse (ou des unités d'analyse, emboîtées ou non) est centrale. Si cette unité est mal choisie, la recherche aura du mal à donner à voir les acteurs en action. Pour déterminer l'unité d'analyse, il ne faut pas se tromper de démarche : un cas ontologique (une équipe, une fonction, une entreprise, un secteur, une nouvelle pratique, que l'on appelle parfois « niveaux d'analyse ») ne constitue pas en soi une unité d'analyse, mais doit être construit comme unité d'analyse par rapport à une question de recherche ; à l'inverse, une unité d'analyse peut ne pas coïncider avec un cas au sens où on entend ce mot habituellement. Le rapport à la théorie est particulier : ce qui est manié et recherché relève du mécanisme contextualisé, de l'histoire hypothétique au sens de Sutton et Staw. Dans cette recherche, usage systématique doit être fait du raisonnement contrefactuel et des hypothèses rivales plausibles.

La partie méthodologique d'un article ou d'une thèse en recherche qualitative doit :

- justifier le choix de la méthodologie, par rapport à des approches quantitatives. Yin, on l'a vu, propose la justification suivante pour l'étude de cas : cette dernière doit être adoptée quand les questions posées sont de la forme « comment ? » (étude de cas descriptive) ou « pourquoi ? » (étude de cas à visée d'explication). Elle porte souvent sur des dynamiques ou processus. Mais cette justification ne doit pas être rituelle, comme c'est trop souvent le cas. Il faut garder à l'esprit que la démarche adoptée vise la compréhension. Ceci signifie une analyse fine, détaillée des phénomènes étudiés, incluant la *description* et la *narration*, présentant les *acteurs* et leurs *actions* et *interactions*, leurs *discours* et interprétations, et la mise en évidence de *mécanismes* sous-jacents aux dynamiques et processus. Tous ces éléments doivent se retrouver dans les analyses menées. Trop de recherches qualitatives ou études de cas ne montrent pas les acteurs et leurs actions, ou font agir des entités ou des variables, ce qui est un paradoxe et une faute. Par ailleurs, une dimension quantitative appropriée peut aider au processus de compréhension, et il faut réfléchir à cette dimension.
- déterminer l'unité d'analyse proprement dite, qui doit être définie en fonction de la question de recherche et de son évolution (comme on l'a vu, Yin note qu'elle doit être définie de manière provisoire au début de la recherche et redéfinie au cours de son développement, notamment en fonction des données rassemblées et des cadres théoriques rivaux qui ont été discutés sur ces données), c'est-à-dire de la visée compréhensive de la recherche.
- justifier le champ d'investigation empirique en fonction du choix de l'unité d'analyse (le choix de telle entreprise et pas telle autre, de tel secteur, de la liste de personnes interviewées, etc.). La délimitation de ce champ peut évoluer au cours de la démarche, en fonction des premiers résultats (qui reposent sur la recherche systématique de répliques théoriques au sens de Yin, c'est-à-dire

de contextes différents qui font changer la valeur de vérité d'une proposition ou le sens d'une pratique, plutôt que de la réplique directe qui ne cherche qu'à confirmer l'analyse mais sans valeur statistique donc probante) et cette évolution doit être expliquée et justifiée elle aussi.

Ces trois points doivent orienter le déroulement de la recherche et l'établissement des résultats.

## Références

- Abbott Andrew (1992) "What do cases do? Some notes on activity in sociological analysis", in Ragin Charles C. & Becker Howard S. (1992) *What is a case? Exploring the Foundations of Social Inquiry*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 53-82.
- Abbott Andrew (2004) *Methods of Discovery. Heuristics for the Social Sciences*, New York (NY), W.W. Norton & Co.
- Ayache Magali (2009) "La désagrégation du couple : une analyse sociologique de la fin d'une relation", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 5, n° 3, pp. 14-22.
- Berry Michel (1983) *Une technologie invisible ? L'impact des instruments de gestion sur l'évolution des systèmes humains*, Paris, École polytechnique.
- David Albert (2000) "Logique, épistémologie et méthodologie en sciences de gestion : trois hypothèses revisitées", in David Albert, Hatchuel Armand & Laufer Romain [eds.] *Les nouvelles fondations des sciences de gestion*, Paris, Vuibert-FNEGE, pp. 83-109.
- Depeyre Colette & Dumez Hervé (2007) "La théorie en sciences sociales et la notion de mécanisme : à propos de *Social Mechanisms*", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 3, n° 2, pp. 21-24.
- DeRose Keith (1992) "Contextualism and Knowledge Attributions", *Philosophy and Phenomenological Research*, vol. 52, n° 4, pp. 913-929.
- Dilthey Wilhem (1995, trad. franç.) "La naissance de l'herméneutique", in *Œuvres, tome 7*, Paris, Cerf.
- Dumez Hervé (2006) "Équifinalité, étude de cas et modèle de l'enquête", *Le Libellio d'Aegis*, n° 2, p. 18-21.
- Dumez Hervé (2009) "Comment avoir des idées", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 5, n° 1, pp. 1-10.
- Dumez Hervé (2010a) "La description : point aveugle de la recherche qualitative", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 6, n° 2, pp. 28-43.
- Dumez Hervé (2010b) "Éléments pour une épistémologie de la recherche qualitative en gestion", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 6, n° 4, pp. 3-15.
- Dumez Hervé & Jeunemaître Alain (2006) "Reviving narratives in economics and management: towards an integrated perspective of modeling, statistical inference and narratives", *European Management Review*, vol. 3, n° 1, pp. 32-43.
- Dumez Hervé & Rigaud Emmanuelle (2008) "Comment passer du matériau de recherche à l'analyse théorique : à propos de la notion de 'template'", *Le Libellio d'Aegis*, vol. 4, n° 2, pp. 40-46.
- Durand Rodolphe & Vaara Eero (2009) "Causation, counterfactuals, and competitive advantage", *Strategic Management Journal*, vol. 30, n° 12, pp. 1245-1264
- George Alexander L. & Bennett Andrew (2005) *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*, Cambridge (MA), M.I.T. Press.
- Hall Peter (2006) "Systematic Process Analysis: When and How to Use It ?", *European Management Review*, vol. 3, n° 1, pp. 24-31.
- Hedström Peter & Swedberg Richard (1998) *Social Mechanisms. An Analytical Approach to Social Theory*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hedström Peter & Bearman Peter [eds] (2009) *The Oxford Handbook of Analytical Sociology*, Oxford, Oxford University Press.

- 
- Popper Karl (1979, trad. franç.) “La logique des sciences sociales”, in Adorno Theodor & Popper Karl (1979) *De Vienne à Francfort. La querelle allemande des sciences sociales*, Bruxelles, Éditions Complexe, pp. 75-90.
- Rigaud Emmanuelle (2009) *Le processus de reconfiguration des ressources dans les fusions-acquisitions : le cas des firmes rachetées dont la marque est conservée*, Nanterre, Thèse de doctorat de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Sutton Robert I. & Staw Barry M. (1995) “What theory is *not*”, *Administrative Science Quarterly*, vol. 40, n° 3, pp. 371-384.
- Tetlock Philip E. & Belkin Aaron (1996) *Counterfactual Thought Experiments in World Politics. Logical, Methodological and Psychological Perspectives*, Princeton, Princeton University Press.
- Vaughan Diane (1986), *Uncoupling, Turning Points in Intimate Relationships*, Oxford University Press, New York.
- Weber Max (1965, trad. franç.) *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon.
- Whyte William Foote (1984) *Learning from the field: a Guide from Experience*, Thousand Oaks (CA), Sage Publications.
- Yin Robert K. (2012, 3<sup>rd</sup> ed.) *Applications of Case Study Research*, Thousand Oaks (CA), Sage Publications ■